



Y aurait-il quelqu'un pour me conseiller

Par **viccor**, le **24/08/2010** à **18:31**

Bonjour,

je fais parti d'une société en cours de dissolution ,2 associés, (je pars en retraite) mon co-associé pour racheter mes parts sociales de la dite société à fait un emprunt à la banque en fournissant en extrait de procès verbal de délibération de l'assemblée générale au bas duquel document apparait ma signature, seulement voila il n'y a jamais eu d'assemblée générale. j'ai fait intervenir un huissier auprès de mon co-associé pour lui demander de me fournir l'original du procès verbal de la soi dis ante assemblée générale, demande restée veine. sur le site y aurait-il quelqu'un qui pourrait me conseiller,l'emprunt a été accepté par la banque sans que celle-ci demande la copie de dissolution de la société cet argent bien sur j'en ai pas vu la couleur et pourquoi faire un emprunt au nom de la société alors qu'elle devait être dissoute . je suis dans l'impasse la plus totale voila pourquoi je demande votre aide.